

Il existe d'autres formes de collaboration, moins connues mais de plus en plus fréquentes, qu'on peut ajouter à cette liste: les échanges de courte durée de gouvernement à gouvernement telles les missions de planification des organismes d'aide; les activités du personnel diplomatique dans les pays en voie de développement et leurs interventions aux conférences internationales; la collaboration entre employés du Nord et du Sud au sein des organisations multilatérales et même le travail des forces de maintien de la paix dans les pays du Tiers monde. Toutes ces relations peuvent contribuer à l'acquisition des compétences requises par les pays en voie de développement. Pour être efficace dans un contexte interculturel, chacune exige que les collaborateurs aient eux-mêmes acquis certaines attitudes et aptitudes personnelles.

Ces contacts entre le Nord et le Sud ne sont pas un phénomène nouveau, bien que le rythme sans cesse croissant auquel ils se multiplient de même que l'interdépendance économique et politique et la mondialisation de la production, de la technologie, des marchés et des idées en aient augmenté l'ampleur et la diversité. Ce qui est nouveau, c'est qu'on commence à comprendre que les occasions d'acquérir des compétences et des savoir-faire pertinents aux fins du développement débordent le mécanisme traditionnel de la coopération technique (CT) de gouvernement à gouvernement, qui n'en reste pas moins critique, en dépit de son caractère changeant. Non seulement les sources non gouvernementales de coopération technique sont de plus en plus nombreuses, mais aussi on se rend de plus en plus compte que d'autres types de collaboration N-S dont l'objet n'est pas en tant que tel le développement peuvent contribuer à la mise en valeur des ressources humaines et au renforcement institutionnel des pays en voie de développement (PVD).

Les domaines et les styles de collaboration N-S sont également en train de changer en réponse à l'évolution des besoins des pays en voie de développement. La nouvelle appréciation des autres formes de collaboration est une conséquence d'une profonde réorientation qui rééquilibre les rôles des secteurs public et privé après des décennies de prédominance